

ADHÉSION 2024

Cercle des mécènes du Musée des Sacres

Palais du Tau à Reims

Je souhaite adhérer au

Cercle des mécènes
du Musée des Sacres

Adhésion 2024

Coordonnées de l'entreprise

Société :	<input type="text"/>		
Adresse :	<input type="text"/>		
Tel :	<input type="text"/>		
Email :	<input type="text"/>		
Objet social :	<input type="text"/>		
Siret N° :	<input type="text"/>		

Coordonnées de son ou sa représentant(e)

Nom :	<input type="text"/>		
Prénom :	<input type="text"/>		
Fonction :	<input type="text"/>		
Tel :	<input type="text"/>	Portable :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>		

Je souhaite adhérer en tant que

- Membre Ami : 2 500 €
 Membre Bienfaiteur : 5 000 €
 Membre Associé : 10 000 €

Mode de règlement

Virement bancaire

IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0067 980 / BIC : TRPUFRP1
Référence : Cercle des Mécènes du Musée des Sacres au Palais du Tau

Chèque bancaire ou postal

Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de l'Agence comptable du CMN et de le renvoyer, accompagné du bulletin complété, à :

Centre des monuments nationaux, Mission Mécénat, Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75186 Paris Cedex 04

Le Centre des monuments nationaux est habilité à émettre des reçus fiscaux conformément à la loi du 1^{er} août 2023.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Date : Signature*





Votre niveau d'engagement

	Adhésion	Contribution nette après déduction d'impôts ¹	Contreparties
Membre Ami	2 500€	1 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Citation de l'entreprise sur le site internet du Palais du Tau - Une invitation au cocktail / dîner annuel du Cercle des mécènes - Une visite de chantier en présence de l'administrateur
Membre Bienfaiteur	5 000€	2 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Citation de l'entreprise sur le site internet du Palais du Tau, dans le dossier de presse et sur les documents diffusés aux visiteurs - 2 invitations au cocktail / dîner annuel du Cercle des mécènes - 30 entrées gratuites pour un monument du CMN - Une visite pour 2 personnes de l'atelier d'artisans ayant contribué à la rénovation du palais du Tau² - Une visite de chantier en présence de l'administrateur
Membre Associé	10 000€	4 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Citation de l'entreprise sur le site internet du Palais du Tau avec le lien vers son propre site, dans le dossier de presse et sur les documents diffusés aux visiteurs - 3 invitations au cocktail / dîner annuel du Cercle des mécènes - 60 entrées gratuites pour un monument du CMN - Une visite de chantier en présence de l'administrateur - Une visite pour 4 personnes de l'atelier d'artisans ayant contribué à la rénovation du palais du Tau - Une privatisation de la structure éphémère installée dans l'avant cour du palais du Tau avec une vue exceptionnelle sur la cathédrale

¹ Ce Cercle des mécènes s'adresse uniquement à des entreprises. Tout don effectué par une personne morale assujettie à l'impôt sur les sociétés ouvre droit en France à une réduction d'impôts égale à 60 % de son montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.

² Les ateliers sont à proximité immédiate de Reims. Les frais de transport ne sont pas pris en charge par le CMN.